



POLITIQUE
BIOALIMENTAIRE
2018 | 2025

FEUILLE DE ROUTE

Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire

Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)

Édition 2023

ALIMENTER
**NOTRE
MONDE**

La présente feuille de route 2023 est à sa quatrième édition. Celle-ci a fait l'objet d'un bilan et d'une mise à jour, en date du 3 octobre 2023, dans le cadre de la préparation de la 4^e rencontre annuelle des partenaires du 26 mai 2023.

Le bilan est présenté en introduction de la présente feuille de route. Une première section présente les principales réalisations, couvrant la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023. Une deuxième section porte sur les priorités et enjeux pour 2023-2024 considérant l'objectif de contribuer à l'économie durable du Québec.

Les tableaux présentant les mesures n'ont pas donné lieu à une mise à jour en 2022.

NOTES AUX LECTEURS :

La liste des sigles et acronymes utilisés se retrouve à la fin du document.

Principales réalisations 2022-2023

- Progrès des travaux relatifs à la facilitation du commerce interprovincial - Mise en œuvre du premier projet pilote à Lloydminster.
- Poursuite et optimisation du travail conjoint efficace entre l'ACIA et le MAPAQ dans le cadre des mesures d'urgence liées à l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP).
- Début des discussions fédérales, provinciales, industrie pour le développement d'une stratégie de prévention et contrôle en réponse au risque d'introduction de fièvre aphteuse, incluant une stratégie de vaccination canadienne.
- Implantation de Santé animale Canada par la réalisation d'activités liées à la planification et à la préparation en réponse au risque d'introduction de peste porcine africaine (PPA) au pays.
- Publication à la gazette officielle du Québec de la mise à jour de la Loi sur les produits alimentaires (P-29).
- Publication, par l'Agence de la santé publique du Canada, du Plan d'action pancanadien sur la résistance aux antimicrobiens.

Priorités et enjeux 2023-2024 permettant de contribuer à l'économie durable du Québec

- Mettre en œuvre un projet-pilote pour le commerce interprovincial à la frontière entre l'Abitibi et le Témiscaming ontarien.
- Convenir de nouvelles ententes de collaboration entre l'ACIA et le MAPAQ, qui incluront, entre autres, le partage de l'information et les activités d'inspection sous les domaines de la salubrité des aliments, de la santé des animaux ainsi que des végétaux.
- Tenir compte des développements de la législation fédérale dans le cadre de la modernisation de la Loi P-29 et de ses règlements.
- Poursuivre les travaux de préparation au risque d'introduction de maladie graves comme la fièvre aphteuse et la peste porcine africaine.

OBJECTIF 1.1 : Accroître les connaissances alimentaires et le dialogue avec les consommateurs

Pistes de travail :

1.1.1 Améliorer l'information sur l'alimentation, la santé et le secteur bioalimentaire ainsi que les outils de dialogue avec les consommateurs (ex. : plateforme d'information, étiquetage, certification)

1.1.2 Développer, avec les partenaires de la chaîne bioalimentaire, les meilleures pratiques permettant de contrer la fraude alimentaire (responsabilité partagée entre l'industrie, les consommateurs et les gouvernements)

1.1.3 Soutenir le développement des connaissances et des compétences alimentaires et culinaires des Québécois, notamment en milieu scolaire

COLLABORATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Collaborations avec le gouvernement fédéral	Responsables	Collaboration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Poursuite des travaux du groupe de travail conjoint sur la fraude alimentaire : <ul style="list-style-type: none">• Discussions sur l'élaboration d'un plan MAPAQ-ACIA sur la fraude alimentaire• Échanges sur les nouvelles techniques de détection, les programmes de vérification et les modes de surveillance• Développement d'interventions conjointes sur les produits les plus à risque de fraude	MAPAQ ACIA								En cours	1.1.2

OBJECTIF 1.3 : Favoriser la croissance sur les marchés extérieurs et le respect des normes des produits importés

Pistes de travail :

1.3.1 Soutenir le développement des marchés extérieurs et renforcer la synergie des services d'accompagnement aux entreprises bioalimentaires exportatrices

1.3.2 Aider les entreprises bioalimentaires à bénéficier des zones industrialo-portuaires pour développer leurs exportations

1.3.3 Documenter les plaintes au regard du non-respect des normes relatives aux produits bioalimentaires importés et réaffirmer, en continu, auprès du gouvernement fédéral l'importance de maintenir un contrôle des aliments importés et de s'assurer du respect des normes en vigueur au Canada

1.3.4 Promouvoir les intérêts du Québec et du secteur bioalimentaire lors de la négociation de tout accord pancanadien ou international relatif au commerce

COLLABORATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Collaborations avec le gouvernement fédéral	Responsables	Collaboration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Poursuivre le dialogue avec le gouvernement fédéral sur les enjeux liés aux différences de réglementation entre les pays, au contrôle aux frontières canadiennes des produits importés et à la reconnaissance des systèmes d'inspection d'autres pays	MAPAQ	ACIA							En cours	1.3.3
Mise en place d'un mécanisme de réception et de suivi des plaintes provenant des entreprises bioalimentaires pour non-respect des normes par des produits importés	MAPAQ	ACIA							Réalisée	1.3.3

OBJECTIF 1.4 : Soutenir l'accès et l'offre d'aliments de qualité favorables à la santé

Pistes de travail :

1.4.1 Appuyer le développement de systèmes de contrôle et de gestion de la qualité dans les entreprises de transformation alimentaire

1.4.2 Actualiser la réglementation québécoise sur les aliments en matière de salubrité

1.4.3 Accompagner et soutenir les entreprises pour améliorer la valeur nutritive des aliments transformés

1.4.4 Développer des moyens innovants pour améliorer l'offre d'aliments québécois de bonne qualité nutritive

1.4.5 Améliorer l'accès et l'identification des aliments favorables à la santé (ex. : dans les déserts alimentaires, dans les commerces et les services alimentaires, dans le commerce en ligne)

COLLABORATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Collaborations avec le gouvernement fédéral	Responsables	Collaboration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Participer aux travaux du Comité fédéral-provincial-territorial en salubrité des aliments et y promouvoir les intérêts du Québec	MAPAQ ACIA	AAC Santé Canada Agence de santé publique du Canada							En cours	1.4.1

OBJECTIF 3.3 : Promouvoir la santé et le bien-être des animaux

Pistes de travail :

3.3.1 Poursuivre les approches concertées en matière de prévention des maladies animales et celles transmissibles aux humains par les animaux

3.3.2 Renforcer les initiatives visant la prévention de l'antibiorésistance et l'utilisation judicieuse des antibiotiques

3.3.3 Favoriser l'accès et soutenir le développement de la profession vétérinaire

3.3.4 Soutenir la mise en œuvre des pratiques recommandées pour la santé et le bien-être des animaux

3.3.5 Augmenter la responsabilisation de toutes les personnes envers les animaux

COLLABORATIONS AVEC LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Collaborations avec le gouvernement fédéral	Responsables	Collaboration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Contribuer aux travaux dirigés par l'ASPC en collaboration avec les instances gouvernementales de la santé et de l'agriculture pour l'élaboration du plan d'action du Cadre pancanadien de lutte contre la résistance aux antimicrobiens qui vise à orienter les efforts collectifs pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens (RAM) au Canada et optimiser leur utilisation	ACIA ASPC	MAPAQ Autres gouvernements provinciaux et territoriaux (santé et agriculture) Organisations pancanadiennes liées aux productions animales CNSBEAE Santé animale Canada							En cours	3.3.2

Collaborations avec le gouvernement fédéral	Responsables	Collaboration	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie de santé des végétaux et des animaux (SSVA) du Canada dont l'objectif est de prévenir et gérer de manière proactive les risques pour la santé des végétaux et des animaux qui touchent directement ou indirectement les ressources canadiennes, l'économie ou la santé humaine et animale	ACIA MAPAQ	AAC ARLA Autres gouvernements provinciaux et territoriaux (santé et agriculture) Industrie Santé animale Canada							En cours	3.3.1 3.3.2
Collaborer aux travaux des instances gouvernementales en agriculture du Canada, en collaboration avec l'industrie en matière de préparation aux urgences en santé animale	ACIA MAPAQ	AAC Autres gouvernements provinciaux et territoriaux Industrie Collectif « Santé animale Canada »							En cours	3.3.1
Soutenir, par Attestra anciennement Agri-Traçabilité, le développement d'un système d'identification permanent de traçabilité des produits agricoles tant du règne animal que végétal et appuyer les secteurs concernés	MAPAQ	Comité consultatif entre l'industrie et les gouvernements (IGAC) ACIA							En cours	3.3.1

Sigles et acronymes

AAC – Agriculture et Agroalimentaire Canada

ACIA – Agence canadienne d'inspection des aliments

ASPC – Agence de la santé publique du Canada

CNSBEAE - Conseil national sur la santé et le bien-être des animaux d'élevage

IAHP – L'influenza aviaire hautement pathogène

IGAC – Comité consultatif entre l'industrie et les gouvernements

MAPAQ – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

PPA – Peste porcine africaine

RAM – Résistance aux antimicrobiens

SSVA – Stratégie de santé des végétaux et des animaux